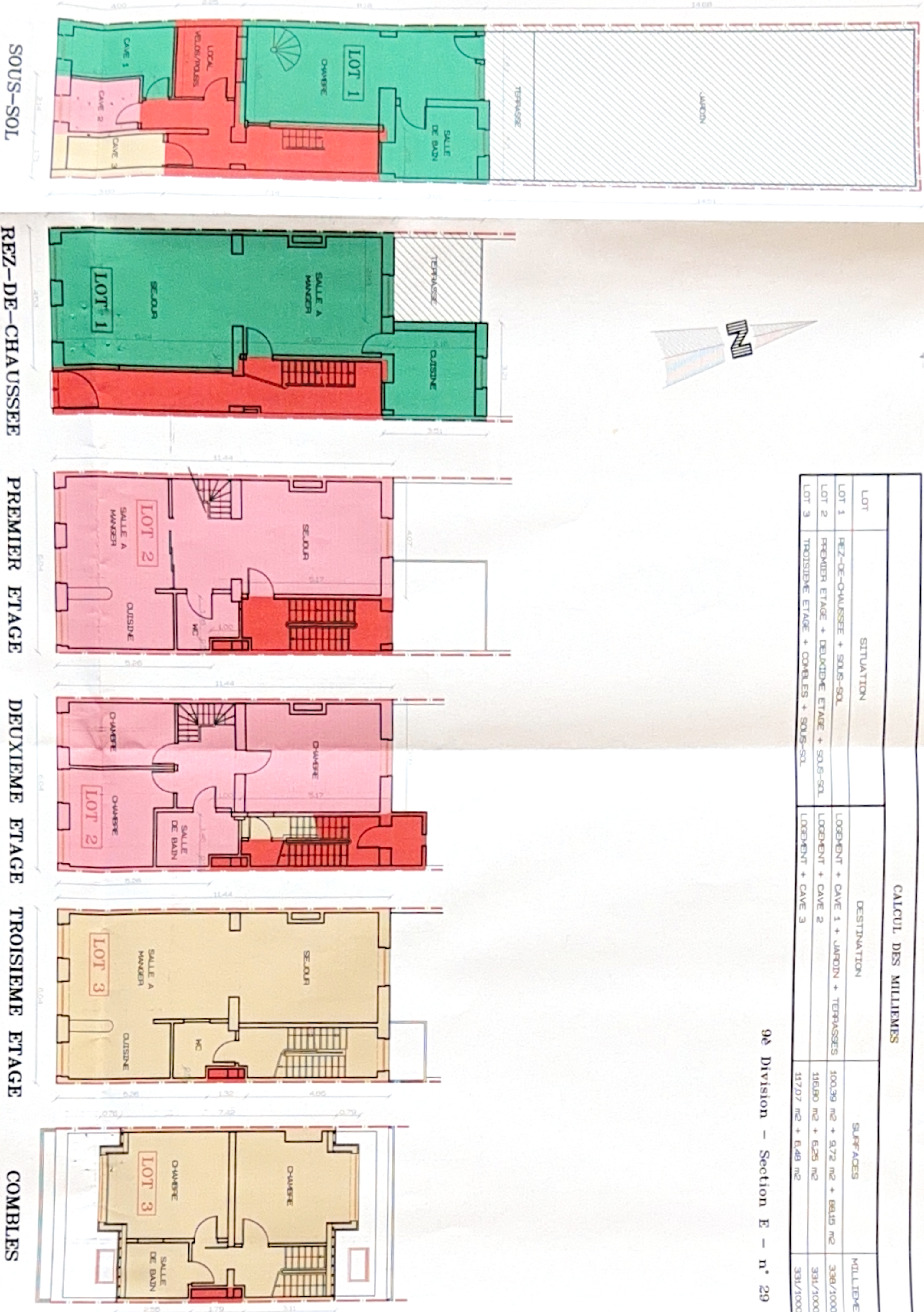


CALCUL DES MILLIEMES			
LOT	SITUATION	DESTINATION	SURFACES
LOT 1	REZ-DE-CHAUSSEE + SOUS-SOL	LOGEMENT + CAVE 1 + JARDIN + TERRASSES	100,39 m ² + 9,72 m ² + 88,15 m ²
LOT 2	PREMIER ETAGE + DEUXIEME ETAGE + SOUS-SOL	LOGEMENT + CAVE 2	116,80 m ² + 6,25 m ²
LOT 3	TROISIEME ETAGE + COMBLES + SOUS-SOL	LOGEMENT + CAVE 3	117,07 m ² + 8,48 m ²
			331/1000

9e Division - Section E - n° 29 s 2



Plan levé et dressé par : SPRL BETOP / Baudouin DUFOUR Rue de l'Eglise Saint-Pierre, 21, bte 7 1090 Bruxelles Tél/Fax 02/268 85 35	COMMUNE DE SCHAEERBEEK RUE D'HOOGVORST, 17 REPARTITION DES LOCAUX CALCUL DES MILLIEMES
Echelle : 1/100	Date : 1e 4 novembre 2015

RAPPORT JUSTIFICATIF

L'an deux mille quinze, le 4 novembre,

Je soussigné Baudouin DUFOUR géomètre-expert assermenté près le Tribunal de Première Instance de Namur, agissant au nom de la SPRL BETOP, dont les bureaux sont établis à 1090 Bruxelles, rue de l'Eglise Saint-Pierre, 21, bte 7

Déclare avoir procédé à la détermination des quotités d'un bien situé à 1030 Bruxelles (Schaeerbeek) rue d'Hoogvorst, 17, en tenant compte des éléments suivants :

- les surfaces des différents lots sont les surfaces privatives calculées en intégrant les murs extérieurs sur toute leur épaisseur, les murs mitoyens sur la moitié de leur épaisseur et les murs vers les communes et vers les autres lots privés également sur la moitié de leur épaisseur;
- pondérations :

- appartements : 100 %
- caves : 40 %
- jardin et terrasses : 20 %

En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal, à Bruxelles, à la date que dessus.

[Signature]
Baudouin DUFOUR

[Signature]

